



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Medicaments

Question écrite n° 38938

#### Texte de la question

M Jean Gougy attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur la premiere etude comparative de medicaments entreprise en France. Associant une unite de l'Institut national de la sante et de la recherche medicale (INSERM) et un laboratoire pharmaceutique qui cherchait a evaluer en vraie grandeur le rapport risque-benefice d'un medicament contre l'osteoporose, a base de fluor de sodium, deja commercialise en France depuis quatre ans. Au-dela de ses conclusions therapeutiques importantes, une telle etude apporte un autre enseignement de taille : elle demontre notamment que des travaux visant a comparer sur le terrain (c'est-a-dire le plus souvent en dehors de l'hopital) l'efficacite sont realisables en France. Or, jusqu'a present, de telles recherches etaient soit totalement inexistantes, soit effectuees sous la seule autorite du fabricant et sans la rigueur ethique et methodologique necessaire, rigueur que peut conferer une collaboration avec l'INSERM Il est clair aujourd'hui que de telles etudes devraient etre multipliees. Le foisonnement des specialites pharmaceutiques presentes sur le marche imposerait, en effet, que les prescripteurs puissent, pour une pathologie donnee, savoir quel(s) medicament(s) offrent la plus grande efficacite pour le minimum d'effets secondaires. Il lui demande si des mesures sont envisagees pour encourager le developpement de telles etudes.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Gougy Jean](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38938

**Rubrique :** Pharmacie

**Ministère interrogé :** santé et famille

**Ministère attributaire :** santé et famille

#### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 11 avril 1988, page 1512